

« Autonomie et lieux de vie : inventons la société de demain » : le fonds de dotation ABILITIS lance son nouvel appel à projet

La France connaît une transition démographique et sociétale sans précédent. Près de 700 000 seniors supplémentaires pourraient être en perte d'autonomie d'ici 2050 d'après l'Insee. En parallèle, le nombre de personne en situation de handicap progresse d'année en année. Ces phénomènes, couplés à l'aspiration croissante à vivre chez soi le plus longtemps possible et à l'évolution des structures familiales, appellent à repenser collectivement les modes d'habitat et de vie quotidienne, en particulier pour les personnes dites vulnérables. Pour répondre à cette situation, le fonds de dotation ABILITIS lance, ce jeudi 26 mars, l'appel à projet : « Autonomie et lieux de vie : inventons la société de demain », afin de soutenir des initiatives innovantes, inclusives et durables, qui repensent les lieux de vie comme de véritables leviers d'autonomie, de lien social et de prévention. Ouvert jusqu'au 31 juillet 2026, il vise à soutenir 1 à 3 projets, pour un montant global de 24 000 euros.



Repenser les lieux de vie pour en faire de véritables leviers d'autonomie

En France, la part des personnes âgées de 65 ans et plus est passée de 16,3 % à 21,8 % en près de vingt ans, tandis que la population en âge de travailler est appelée à diminuer. Parallèlement, les besoins d'accompagnement s'intensifient, alors que les modèles de solidarité évoluent : recomposition des structures

familiales, baisse de la natalité, moindre disponibilité des aidants, accentuant le déséquilibre entre les besoins et les capacités à y répondre.

Ce décalage se reflète également dans le rapport au vieillissement. Selon le premier [baromètre de l'Observatoire Seniors et Société](#), porté par la mutuelle Intégrance et l'Association des Directeurs au Service des Personnes Âgées et réalisé avec l'Institut Viavoice, 80% des seniors se montrent pessimistes quant à l'accompagnement proposé face au vieillissement (aide au quotidien, accès aux soins, prise en charge de la perte d'autonomie). Face à ces incertitudes les lieux de vie doivent devenir des espaces de ressources, de relations et de lien social, au service de l'autonomie et de la prévention de la perte d'autonomie.

Encourager des solutions innovantes, inclusives et ancrées dans les territoires

Cet appel à projet s'adresse à une diversité d'acteurs, qu'il s'agisse d'associations, de collectivités, d'entreprises, de structures d'innovation ou d'organismes de recherche, avec l'objectif de faire émerger des initiatives ancrées dans les réalités de terrain. Les projets attendus portent sur le renforcement de l'autonomie, l'évolution des formes d'habitat ou encore le développement de solutions innovantes, notamment numériques, dès lors qu'elles sont mobilisées de manière responsable et au service des usages. Ils pourront proposer de nouvelles façons d'habiter, d'accompagner ou d'organiser la vie quotidienne de personnes âgées, en situation de handicap, des aidants ou des territoires (...) confrontés à des enjeux d'isolement.

Cet appel à projet prolonge l'engagement d'ABILITIS, qui accompagne depuis plus de quinze ans les acteurs de terrain avec plus de 1000 initiatives soutenues pour améliorer le quotidien des personnes les plus fragiles.

Un soutien à des projets porteurs de transformation

Les projets seront examinés par un jury réunissant les membres du conseil d'administration d'ABILITIS ainsi que des experts des champs du handicap, de la perte d'autonomie et des nouvelles technologies. Au-delà de leur caractère innovant, les initiatives seront évaluées sur leur capacité à répondre à des besoins identifiés, leur faisabilité, leur impact social et leur potentiel de déploiement.

Le dépôt des candidatures est ouvert du 26 mars au 31 juillet 2026, avant la phase d'instruction à l'automne. Les lauréats seront dévoilés en janvier 2027, à l'occasion d'une remise de prix, au cours de laquelle une enveloppe globale d'un montant de 24 000 euros pourra permettre de soutenir jusqu'à trois projets.

DÉPOSER UN PROJET

À propos du fonds de dotation ABILITIS

Créé en 2010, à l'initiative de la mutuelle Intégrance, ABILITIS (anciennement Fonds Handicap & Société), aux côtés d'acteurs associatifs, politiques et économiques, soutient des projets sociétaux et mène des initiatives pour permettre à chaque individu, quel que soit son handicap, son âge ou son état de santé, de vivre dignement dans la société.

Il a pour volonté de renforcer la connaissance et la reconnaissance des réalités du handicap, de la maladie chronique et de la dépendance, sous toutes ses formes, de travailler et promouvoir des solutions nouvelles adaptées à notre société, afin d'améliorer l'accès à la santé et les conditions de vie, d'accueil et d'insertion des personnes handicapées.

Aux côtés des associations et tout en respectant la particularité de chacune d'elles, il se veut un relais et une plateforme de réflexion.

Contacts presse du fonds de dotation ABILITIS

Maxence CHALLUT : maxence.challut@ha-ha.fr - 06 40 78 86 19

Fatima BENHAMOUDA : fatima.benhamouda@ha-ha.fr – 07 67 91 07 57